

Contrats de formation

Paragraphe 23 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : octobre à décembre

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants prévu
Acti-Com	7 500,00 \$	Formation favorisant le développement des compétences	Du 2024-09-05 au 2024-09-06; du 2024-10-10 au 2024-10-11 et du 2024-10-17 au 2024-10-18*	Formation à distance avec Acti-Com	42
T.O.R.T.U.E. (9025-4780 Québec inc.)	5 500,00 \$	Formation favorisant le développement des compétences	2024-11-19	Formation à distance avec T.O.R.T.U.E.	337
Jimmy Sévigny inc	4 000,00 \$	Formation favorisant le développement des compétences	2024-11-07	Formation à distance avec Jimmy Sévigny inc	288